

# Journal d'Agriculture

ET  
TRANSACTIONS  
DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONTREAL, AVRIL, 1861.

COLLÈGE D'AGRICULTURE ET FERMES-MODELES.

Il est si important pour la prospérité permanente du Bas-Canada qu'on y établit un collège agricole et des fermes-modèles, que nous croyons de notre devoir d'y revenir à chaque numéro du journal. Il n'y a pas eu encore d'objection qui méritât quelque considération contre leur établissement. En vérité, nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir aucune objection à ce qu'il soit pourvu aux moyens d'instruire les cultivateurs, de manière à les rendre capables d'exercer leur profession avec succès et profit. Si l'on doit accorder quelque secours pour le support de l'éducation, au nom du sens commun, que ce soit pour cette espèce d'éducation qui sera la plus utile aux enfans des cultivateurs, et à tous ceux qui veulent devenir agriculteurs. On s'est souvent adressé à nous pour savoir s'il y avait des écoles d'agriculture et des fermes-modèles dans le Bas-Canada, comme dans les États-Unis, où les jeunes gens pourraient recevoir une éducation convenable. Nous avons été forcé de répondre que nous n'en connaissons aucunes. Un tel manque est certainement très préjudiciable aux intérêts généraux du pays, et plus particulièrement encore à l'agriculture. Des pères de famille respectables et aisés seraient désireux de faire des cultivateurs de quelques-uns de leurs enfans, mais ils en sont empêchés, parce qu'ils ne trouvent pas les moyens de leur faire donner au préalable l'instruction convenable dans la science et dans la pratique de la culture. Par là l'agriculture perd l'avantage de voir des hommes d'éducation et possédant des capitaux se

faire cultivateurs, lesquels pourraient donner l'exemple d'une bonne culture à tous ceux qui les avoisineraient. Il y a là encore un autre mal, c'est que ces jeunes gens, qui se seraient fait agriculteurs, s'il leur eût été possible, se voient forcés d'aller encombrer les autres professions, où souvent ils ne sont que des consommateurs, au lieu de producteurs qu'ils auraient pu être. Dans tout le pays, quand les cultivateurs voient que les classes riches préfèrent les professions ou les affaires à l'agriculture, ils viennent à penser que s'il leur est possible de faire instruire quelques-uns de leurs enfans, ce serait leur faire une injustice que d'en faire des cultivateurs, et eux aussi ils aident à encombrer les autres professions. Ce sujet a plus d'importance pour la prospérité du pays, qu'on ne le croit généralement. En Irlande, on a établi depuis peu plusieurs collèges et écoles agricoles, des fermes-modèles, et on a tout lieu de croire qu'ils seront d'un grand avantage pour le pays. En Angleterre, on a un collège agricole et plusieurs écoles du même genre et des fermes-modèles. De semblables institutions sont mille fois plus nécessaires en Canada. En Angleterre, il y a des fermes-modèles dans toutes les directions, et les jeunes gens qui désirent s'instruire peuvent demeurer chez un respectable cultivateur pendant deux ou trois ans, et pendant ce temps il peut se former à l'agriculture. Les nobles et les autres propriétaires de terres ont généralement un établissement de ferme dans toutes ses branches, et ils le dirigent de la manière la plus parfaite; et là les enfans sont instruits dans l'agriculture et s'y attachent, comme à la plus noble, la plus saine et la plus agréable des occupations, à laquelle un gentilhomme puisse se livrer. En Canada, les choses sont inversées, et le moindre marchand se croit bien supérieur au cultivateur. Est-il juste de refuser à l'agriculture ce qu'ont toujours les autres professions et les autres états—une instruction convenable. Nous savons que l'agriculture est assez